

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 31 mars 2022

Convocation du :	25 mars 2022	
Date d'affichage :	25 mars 2022	
Nbre de conseillers en exercice :		21
Présents :		12
Votants :		17

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2022/03/17 (nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à dix-neuf heures cinquante, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - CHATTARD-GISSEROT Thibault - LE BUHAN Erwan - GUILLEMOT Sébastien - GUILLOU-COROUGE Françoise - QUEMARD Bertrand - RUEN Pauline - LE FUR Corentin - AUBRY Charlène.

Absents excusés : POISSON François, LE CHANU Fabienne, BOQUEHO Stéphanie, COISY Thierry, HELLARD Hugo, MORIN Sabine, LE BRIS Isabelle, REPERANT Thibault, THERIN Emmanuel.

Procuration :

POISSON François à CHATTARD-GISSEROT Thibault;

HELLARD Hugo à AUBRY Isabelle;

COISY Thierry à CARRO Nicolas

MORIN Sabine à HAMON Jean-Paul

THERIN Emmanuel à GUILLOU-COROUGE Françoise

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame AUBRY Isabelle.

Objet : Subventions 2022 aux affaires sociales.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations ainsi que l'Adjointe aux Affaires Sociales de Quintin, Madame Marie-Madeleine Maujarret, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Affaires sociales		Voté en 2022
CCAS – Subvention Repas des Aînés		5 000,00 €
CCAS – Subvention Goûter des Aînés		300,00 €
CCAS – Subvention de fonctionnement		3 000,00 €
CCAS – Fonds de soutien à l'action sociale locale		700,00 €
CCAS – Aide à la restauration scolaire (quintinais de l'END)		3 500,00 €
	Sous-total 1 :	12 500,00 €
Fonds de réserve « Grandes catastrophes et action humanitaire »		700,00 €
Fonds de réserve « Affaires sociales »		3 450,00 €
	Sous-total 2 :	4 150,00 €
Ass Beauvalon (PAEJ Le Lieu-Dit – Quintin)		400,00 €
Secours Populaire - Antenne de Quintin		550,00 €
Croix Rouge Française – Antenne de Quintin		550,00 €
Comité d'Aide et d'Action aux Handicapés (CAAH 22) – Saint-Brandan		200,00 €
ADMR22 – Antenne de Quintin (Ludothèque)		100,00 €
FAVEC 22 - Saint-Brieuc		80,00 €
Outils en main (3 quintinais)		60,00 €
	Sous-total 3 :	1 940,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers		300,00 €
Union Nationale des Anciens combattants (UNC) – Section de Quintin		200,00 €
	Sous-total 4 :	500,00 €
TOTAL « Affaires sociales »		19 090,00 €

Le Conseil Municipal décide également d'accorder à l'antenne de la Croix Rouge de Quintin une subvention de 500 € destinée à l'accueil d'une ou deux familles ukrainiennes au titre du fonds de réserve « Grandes catastrophes et actions humanitaires ».

Ont signé les membres présents.
 Pour expédition certifiée conforme.
 M. Le Maire
 Nicolas CARRO

